

# Le Guide pratique

## pour la collecte des déchets



Bac pour les déchets recyclables



Bac ou sac pour les ordures ménagères



Colonne pour les textiles



Sac pour les déchets verts



Colonne pour le verre



Composteur individuel\*

## INFOS UTILES

Les déchets sont collectés au plus tôt à partir de **5h00 jusqu'à 13h00**.

Les bacs doivent être présentés à la collecte, **couvercles fermés**, la veille au soir (à partir de 18h00) et rentrés le jour de la collecte. En période de travaux, déposer sa ou ses poubelles en bout de rue.

Il est formellement interdit de laisser vos bacs à déchets en permanence sur la voie publique. Chacun est responsable juridiquement du ou des bac(s) dont il dispose.

Si votre bac a été refusé à la collecte, contactez le service gestion et prévention des déchets au **02 32 31 98 51**. Demandez un guide de tri.

### Le TRI des DÉCHETS d'EMBALLAGE



### DÉCHETS REFUSÉS en RECYCLABLES (bac jaune ou bleu) :

Les barquettes en polystyrène et plastique, les pots de fleurs, la vaisselle jetable, les pots de yaourts, de crème fraîche ou de fromage blanc, les couches, les films ou sachets plastique, les restes alimentaires...

### Les ORDURES MÉNAGÈRES :



### LE VERRE :

Déposez le verre dans les colonnes prévues à cet effet (ne pas y mettre de porcelaine, grès, faïence, céramiques...)



## \*COMPOSTAGE



Demandez votre composteur domestique.

Moyennant une contribution de 10 €, le Grand Evreux Agglomération vous propose d'acquérir un composteur pour valoriser vos déchets alimentaires et vos déchets verts (hors tonte de gazon).

Pour tout renseignement, contacter le service gestion et prévention des déchets au **02 32 31 31 77** ou au **02 32 60 60 99**.

Nos poubelles ménagères contiennent 1/3 de déchets biodégradables. Après plusieurs mois de décomposition, le compost produit constitue un engrais 100 % naturel pour le jardin. L'essayer c'est l'adopter !

## TLC (Textiles - Linge de Maison - Chaussures)

Donnez une seconde vie aux textiles.

Des bornes pour la valorisation des textiles d'habillement, linge de maison, chaussures et maroquinerie ont été mises en place.

Retrouvez les emplacements sur le site internet : [www.le-gea.fr](http://www.le-gea.fr)

Avant d'être déposés dans les colonnes d'apport volontaire :

- Les TLC doivent être lavés et secs
- Les TLC sont à mettre dans des sacs plastique fermés, de 50 litres maximum
- Les chaussures doivent être attachées par paire

Les TLC utilisés pour le ménage, la peinture ou le bricolage ne sont pas acceptés.



## «Le 1 pour 1»



**Les DEEE ou D3e,** ne sont plus collectés avec les encombrants. Ils doivent être apportés en déchèterie.

Depuis le 15 novembre 2006, lorsque l'on achète un nouvel appareil, le magasin ou le professionnel doit reprendre gratuitement l'équipement usagé. Le prix d'achat des appareils neufs inclut désormais ce service :

c'est l'éco-taxe.

Dans le cas d'un achat par correspondance (ex : internet), l'acheteur peut exiger la reprise par le livreur de son équipement qu'il remplace.

Au lieu de le jeter, pour le valoriser, il vous suffit de le rapporter au magasin ou de le faire reprendre lors de la livraison du neuf. Autrement, la collecte des encombrants en porte à porte n'étant plus assurée pour ce matériel vous pouvez encore l'emmener en déchèterie.

**Privilégier : le «1 pour 1»**

le «**1 pour 0**» pour les petits D3E.

(Dépôts dans les bornes situées dans les grandes surfaces)





# Déchèteries

## HORAIRES

Du 1er octobre à fin février :

- Du lundi au samedi de **9h à 12h30h - 13h30 à 18h00**
- Le dimanche de **9h à 13h**

Du 1er mars au 30 septembre :

- Du lundi au samedi de **9h à 12h30h - 13h30 à 19h00**
- Le dimanche de **9h à 13h**

**GUICHAINVILLE** - Saint-Laurent (près du SETOM-ECOVAL) ☎ **02 32 23 19 78**

**ÉVREUX** - Val-Iton (Saint-Michel - rue du Val-Iton) ☎ **02 32 31 98 51**

### Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques



**Cartons - Bois - Palettes - Piles - Ampoules électriques...**



### Déchets toxiques et dangereux



### Gravats - Ferrailles - Encombrants - Déchets verts...



et **NORMANVILLE** - Caër (près du centre commercial) ☎ **02 32 31 98 51**



**GRAND ÉVREUX AGGLOMÉRATION**

Service gestion et prévention des déchets - 9, rue Voltaire - CS 40423 ÉVREUX CEDEX ☎ **02 32 31 98 51**